

N° 88

JUILLET 2021

Liaison

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE





Sommaire

ÉDITOS > 2-3

FEUILLE DE ROUTE

Point d'étape > 4-5

SUR LE TERRAIN

Covid-19 Le Sdis54 toujours fortement mobilisé > 6-7

Retex Partage d'expériences > 8-9

FOCUS

Forces opérationnelles spécialisées
Des sapeurs-pompiers entraînés et équipés > 10-11-12-13

Équipement Des équipements modernes et adaptés > 14-15

Développement durable Bilan carbone, un diagnostic inspirant ! > 16

Innovation Innover, l'ADN sapeur-pompier > 17

Temps forts Retour en images sur les temps forts 2021 > 18-19



Colonel Jérôme Petitpoisson
Directeur départemental
des Services d'Incendie et de
Secours de Meurthe-et-Moselle,
Chef de Corps

L'implication de tous a été incroyable

Ce début d'année 2021 aura été marqué pour le Sdis54 par notre implication dans la vaccination de la population.

En effet, nous armons avec d'autres partenaires et gérons les deux centres de vaccination grande capacité de Nancy et Pont-à-Mousson.

L'implication de tous et notamment des services support - Pôle des Systèmes d'Information et de Transmissions (PSIT), Groupement de Soutien Technique et Logistique (GSTL), Groupement de Soutien Administratif et Financier (GSAF), Groupement de Planification et de Coordination Opérationnelles (GPCO), Service de Santé et de Secours Médical (SSSM), formation au sein du Groupement Ressources Humaines (GRH) - a été incroyable pour cette mise en place !

La vaccination de la population par les sapeurs-pompiers et la qualité de l'accueil dans nos centres sont unanimement salués. Dans les dossiers d'actualité, je tiens à souligner le démarrage de l'expérimentation des bilans numériques avec les tablettes embarquées (quatre centres nancéiens et Longwy). C'est une avancée notable qui va améliorer encore la prise en charge des victimes en faisant arriver rapidement les bilans dans les services d'urgence et au Samu.

À l'approche des congés d'été et de l'assouplissement des contraintes liées à la Covid 19, je vous souhaite à tous d'en profiter pour souffler un peu et vous ressourcer. Je profite également de cet édito pour remercier Gauthier Brunner qui aura beaucoup apporté au Sdis durant son mandat de président du conseil d'administration du Sdis durant six ans. Merci Président ! ■



Arnaud Cochet
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Vous répondez toujours présents et vous pouvez être fiers de ce que vous faites

Toujours présents sur le terrain, au plus près de la population, avant, durant et après la crise, parfois au péril de votre vie, vous les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle faites preuve d'un courage exemplaire que je salue. La crise de la Covid-19 illustre votre capacité à innover et à vous investir sur des missions spécifiques. Au-delà du secours « courant » et de la participation à la prise en charge sur le terrain des victimes de la Covid-19, vous vous êtes impliqués dans l'appui aux opérations de dépistage « aller vers » ainsi que dans la réalisation des premiers déploiements de tests antigéniques à l'Université de Lorraine. Aujourd'hui, je voudrais saluer votre remarquable investissement dans les centres de vaccination de Prouvé à Nancy et Montrichard à Pont-à-Mousson. Avec 100 000 vaccinations atteintes début juillet, c'est une organisation millimétrée que vous avez mise en place. Les retours de la population, des élus et des partenaires sont très positifs et je tenais à vous en remercier très sincèrement.

Avec le retour à une vie normale, une activité importante vous attend dans les prochaines semaines : feux de végétation, reprise de l'activité humaine et des interventions associées, accidents de la route sont autant de missions que vous assurerez avec cette indéfectible motivation qui vous caractérise. Il y a aussi tous ces chantiers que vous avez engagés. Je citerais, sans être exhaustif, la déclinaison du SDACR ou le renforcement de la résilience du CTA/Codis qui constituent des chantiers structurants pour votre activité. J'en ai conscience : on vous demande beaucoup et vous répondez toujours présent. Sapeurs-pompiers, professionnels, volontaires ou jeunes sapeurs-pompiers, votre sens du service public vous honore et vous pouvez être fiers de ce que vous faites. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente
du conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

Je tiens à souligner l'engagement exemplaire des services d'incendie et de secours dans la gestion de la crise sanitaire

Élue présidente du conseil départemental le 1^{er} juillet, je souhaite souligner la qualité du lien qui unit le conseil départemental et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle. Qualité du lien que nous devons naturellement à celui qui aura présidé le conseil d'administration durant les six dernières années et dont je souhaite saluer ici l'engagement. Gauthier Brunner aura eu à cœur de défendre l'intérêt des pompiers sans relâche et avec une détermination sans faille. Qualité du lien que nous devons aussi au travail collaboratif fort entre le département et le Sdis autour des grands enjeux liés aux missions des pompiers.

Je tiens également à souligner l'engagement exemplaire des services d'incendie et de secours dans la gestion de la crise sanitaire. Ainsi, ils sont venus en soutien aux Ehpad à travers des visites conseils sur les mesures pratiques à mettre en œuvre pour limiter les risques de propagation du virus. Ils auront participé à la réalisation de tests au profit des écoles, et à la fabrication de gel hydroalcoolique en interne et sa fourniture aux autres services publics. Ils auront été impliqués au quotidien pour permettre la vaccination du plus grand nombre grâce notamment aux centres de vaccination grande capacité de Nancy Prouvé et de Pont-à-Mousson Montrichard, sans oublier la coordination générale au niveau départemental dont ils ont assuré l'organisation. Nous avons la chance de pouvoir compter sur la mobilisation des femmes et des hommes du Sdis et je tenais, au nom de l'assemblée départementale, à vous remercier chaleureusement pour votre engagement. ■



Gauthier Brunner
Président du conseil d'administration du Service Départemental
d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle

Au revoir et merci pour votre professionnalisme et votre engagement !

Après six ans passés au sein de cette belle maison Sdis comme Président du conseil d'administration, je n'ai pas souhaité remettre en jeu mon mandat. Le Sdis de Meurthe-et-Moselle est une très belle maison et ce fut pour moi une expérience très riche. Les qualités techniques et professionnelles sont nombreuses au Sdis mais je garderai surtout en mémoire les rencontres de « belles personnes », de gens passionnés aimant servir les autres. Je ne souhaite pas pour l'heure dresser le bilan de mon mandat, mais tiens plutôt à remercier sincèrement l'ensemble de mes collègues de bureau et ceux du conseil d'administration qui m'ont accompagné durant ces six années. Bravo pour ce que vous faites et ce que vous êtes ! ■

Feuille de route pluriannuelle : où en sommes-nous ?

Lancée depuis 2019 le déploiement de la feuille de route pluriannuelle en est à sa troisième phase et mobilise plusieurs dizaines de participants. Comme en témoigne le puzzle de la FRPA qui prend forme, plusieurs chantiers sont en cours ; de nombreux autres font déjà partie du quotidien.

AXE 1

Faire de la qualité opérationnelle notre première ambition en repositionnant la victime et le sinistré au cœur de nos décisions

1 Rédaction du SADCR	7 Renforcement de l'unité SD	10 Facilitation de l'engagement des ISP
12 Modernisation du SGO/SGA	13 Réorganisation de la chaîne de commandement	18 Révision de la politique RETEX
19 Révision de la politique ETARE	23 Adaptation des délais de réponse pour carence ambulancière	29 Mise en œuvre du plan pluriannuel de formation
36 Implantation d'un caisson à feu		

AXE 2

Adapter le fonctionnement et l'organisation de Sdis pour le rendre plus efficient

44 Mise en place d'un règlement d'indemnisation SPV	48 Création d'une commission volontariat	54 Mise en place du schéma directeur informatique
55 Déploiement de la carte professionnelle	63 Mise en place du contrôle de gestion	69 Publication régulière de la liaison
56 Mise en conformité du Sdis / RGPD	58 Réalisation d'un plan de continuité d'activité	

Bien que la crise Covid ait rendu difficile et ait retardé l'avancée de certains travaux, le bilan n'est pas négatif pour autant. L'action qui consiste par exemple à rédiger le plan de continuité d'activité, bénéficie d'une expérience très riche qui permettra à la fois d'aller plus vite dans la rédaction, car de nombreux éléments ont été rédigés au plus fort de la crise sanitaire, mais aussi d'être encore plus pertinent sur les mesures proposées. En effet, certaines parties sont d'ores et déjà éprouvées par les épisodes successifs.

En parallèle, la crise sanitaire a dégagé à certains moments du temps dans des domaines particuliers, comme la prévention par exemple. Ce temps et l'organisation optimisée du télétravail ont permis d'accélérer certains dossiers de la FRPA. À titre d'exemple, un officier du GPRI a pu poursuivre le travail d'inventaire type sur les engins CCF. En parallèle, d'autres réflexions comme celle du télétravail ont été accélérées par la crise et ont permis d'aboutir à la rédaction de documents pérennes, comme le guide du bon usage des outils informatiques.

AXE 3

Préserver le capital humain, accompagner les parcours individuels et valoriser nos agents

76 Développement de l'aide sociale	86 Gestion du risque chimique à l'atelier	90 Déclinaison du risque toxicité des fumées
93 Rédaction d'un document protocole et cérémonies	78 Élaboration d'une charte des valeurs	80 Reprise des parcours d'accueil des personnels PATS, SPP, SPV

AXE 4

Rechercher des économies pour préserver notre capacité d'investissement

96 Étude de l'autoassurance	97 Rédaction d'un référentiel casernement	99 Planification pluriannuelle des travaux bâtimentaires
102 Relance des investissements sur le parc roulant	106 Révision des règles d'affectation et cascade des engins	117 Mise en place d'une équipe drones
101 Révision des inventaires des engins	110 Optimisation des dépenses pharmaceutiques	120 Pilotage de la gestion des déchets
	108 Développement des acquisitions inter-Sdis	

AXE 5

Développer une culture de sécurité civile en Meurthe-et-Moselle

126 Finalisation de la mise en œuvre RD DECI	127 Recentrage des études d'urbanisme sur les dossiers nécessitant une expertise	130 Mise en place de l'application « Bon Samaritain »
135 Établissement d'une cartographie des partenariats et mutualisations du Sdis	139 Développement d'une compétence RCCI	125 Participation à l'élaboration des PCS



Prévention, dépistage, vaccination : le Sdis54 toujours fortement mobilisé

Un peu plus d'un an après le début de la pandémie de Covid-19, le Sdis54 poursuit son engagement pour enrayer l'épidémie, tout en assurant ses missions de secours habituelles.

Prévention, dépistage ou vaccination, après un premier semestre extrêmement dense en 2020 (voir la Liaison n°86), la « seconde vague » de l'épidémie fin 2020-début 2021, a continué de mobiliser les équipes qui ont assuré, au rythme des décisions gouvernementales, l'organisation et la montée en puissance de deux centres de vaccination « grande capacité ». Rappel des différentes étapes-clés parcourues.

▼ Dépistage dans une école



▲ Le centre de vaccination de Pont-à-Mousson

Prévention et dépistage grand public

PRINTEMPS 2020 En début de pandémie, le Sdis participe à une campagne de dépistage à destination du grand public mise en œuvre dans le groupement territorial de Nancy : « la Caravane Info Covid ». Monté en partenariat avec la préfecture, le Centre Hospitalier Régional et Universitaire (CHRU) de Nancy et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, le dispositif, déployé ensuite à l'échelle départementale, permet de tester massivement la population et de sensibiliser nos concitoyens à la nécessité de porter un masque et d'appliquer les gestes barrières au quotidien.

AUTOMNE 2020 Lors du second confinement, les sapeurs-pompiers du Sdis interviennent dans le cadre de l'opération « Aller-Vers » sur le secteur de la métropole du Grand-Nancy. Objectif : proposer des tests de dépistage aux populations n'y ayant pas accès. De très nombreux prélèvements nasopharyngés sont ainsi réalisés. Dans le même temps, les équipes s'investissent dans des opérations ciblées auprès des établissements d'accueil de personnes âgées, pour les conseiller et contenir la propagation des clusters.



▲ Au centre Prouvé : les box de vaccination



▲ Prise de température



▲ Flaconnage

Les sapeurs-pompiers du Sdis vaccinés

FÉVRIER 2021 Dans ce contexte pandémique installé, l'arrivée progressive des vaccins conduit le Sdis à organiser rapidement des campagnes de vaccination internes pour les agents « volontaires » afin de protéger les personnels les plus exposés*.

*40% des effectifs sapeurs-pompiers étaient vaccinés au mois de juin 2021

Lancement de deux centres de vaccination « grande capacité »

AVRIL 2021 L'annonce des premières livraisons massives de vaccins s'affiche comme un espoir de voir reculer significativement la pandémie. L'organisation de la vaccination départementale à grande échelle s'impose. Il s'avère pour cela nécessaire d'ouvrir des centres de vaccination « grande capacité », complémentaires aux autres centres de vaccination répartis sur le territoire (médecins libéraux, pharmaciens, centres hospitaliers etc.). S'appuyant sur les compétences reconnues du Sdis en matière de gestion de crise, le préfet confie au service

Vote du décret « pompiers vaccineurs »

AVRIL 2021 Suite à la mobilisation active des Sdis et leur habileté à mobiliser leurs ressources partout en France, les sapeurs-pompiers sont appelés en renfort afin d'intensifier la stratégie vaccinale. Le décret paru vendredi 12 mars 2021 au journal officiel,

Un bilan positif

ÉTÉ 2021 Grâce à ces collaborations externes, et à l'investissement collectif de tous les groupements du Sdis - notamment le Pôle des Systèmes d'Information et de Transmissions (PSIT) qui a développé en un temps record l'outil informatique permettant de gérer les ressources humaines internes/externes nécessaires au bon fonctionnement des centres - les sites « grande capacité » ont réalisé environ 30% de la vaccination départementale.**

Si pour l'heure la maladie n'est pas éradiquée, force est de constater que les efforts et la mobilisation pleine et entière de tous les agents du Sdis ont jusqu'à présent

Des dépistages dans les écoles

MARS 2021 Début 2021, le Sdis apporte son appui au Ministère de l'éducation nationale, à travers une campagne de dépistage ciblée vers les écoles du département. Une dizaine d'agents sont détachés chaque jour sur une période de quatre semaines afin d'assurer des prélèvements dans les écoles maternelles et primaires de Nancy et de Vandœuvre-lès-Nancy, assurant par la même occasion des missions de logistique et d'acheminement des tests vers le CHRU de Nancy pour analyse.

l'organisation et de la gestion de deux grands centres pouvant chacun administrer 1000 à 2000 vaccins par jour, l'un basé à Pont-à-Mousson-Montrichard ; l'autre sur la métropole du Grand Nancy, au Palais des congrès Nancy-Prouvé. L'armement des deux sites nécessitant jusqu'à 120 personnes au quotidien, le Sdis choisi d'associer les professionnels de santé, membres d'associations (agrées de sécurité civile ou non) et bénévoles volontaires, pour agir aux côtés des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs et techniques spécialisés.

autorisant les sapeurs-pompiers à vacciner sous certaines conditions, permet alors de former rapidement 190 sapeurs-pompiers pour consolider les effectifs des centres de vaccination, aux côtés des autres professionnels de santé.

contribué à réduire nettement sa propagation. À ce titre, les actions de terrain et celles exercées en coulisses ont été hautement saluées, tant par le grand public que par les institutions partenaires. Autant d'encouragements pour toutes celles et ceux qui ont permis à l'établissement, malgré cette mobilisation additionnelle exceptionnelle, de continuer à fonctionner normalement et ce, conformément aux valeurs défendues chaque jour collectivement : l'engagement pour les autres, l'altruisme et la solidarité.

** Chiffre à la mi-juin 2021

Partage d'expériences



Exercice, expérimentation ou retour terrain, les retours d'expérience développés au sein du Sdis permettent l'évaluation des problèmes et l'élaboration de bonnes pratiques en mode collaboratif.



Garantir la couverture opérationnelle actuelle

Intervention à Caractère Multiple (ICM) : à situation exceptionnelle, organisation exceptionnelle

Crues, orages, inondations... ces fortes intempéries peuvent bouleverser la vie quotidienne et toucher gravement l'organisation sociale et économique d'une commune ou d'un département avec des conséquences lourdes (dégradation de biens immobiliers ou d'outils de travail, perturbation du réseau routier, etc). Pour faire face à ce type de phénomènes classés dans la catégorie des Interventions à Caractère Multiple (ICM), le Sdis54 teste régulièrement ses procédures.

Un exercice ICM a été organisé en février 2021 selon un scénario d'alerte orange avec orage violent déclenchant 250 demandes d'interventions, mobilisant cinq des onze Postes de Commandement Avancés (PCA) potentiellement activables dans le département.

« Bien souvent d'une urgence relative, les ICM impliquent néanmoins pour les sapeurs-pompiers une demande



de secours soudaine et abondante », explique le Commandant Yoann Franzetti, chef du bureau départemental de la planification opérationnelle. « Le centre de traitement des appels peut recevoir plus d'un millier de sollicitations en quelques heures ! Il s'agit alors d'être à même de gérer l'afflux des demandes, le volume d'interventions à absorber et à prioriser, et d'organiser rapidement une gestion déportée de l'événement avec les PCA ». Objectif de la procédure : optimiser le traitement de l'alerte afin d'identifier et prendre en compte parmi les nombreux appels liés aux ICM (inondation de garage, tuiles déplacées...) les demandes de secours les plus urgentes (arrêt cardiaque, incendie...), et être en capacité de dresser un suivi et un état des lieux précis des actions réalisées sur le terrain (bâchage, assèchement...), en rapport aux appels reçus.

« L'exercice permet également de tester avec les cadres de la chaîne de commandement simultanément au Codis et sur les quatre groupements territoriaux les nouvelles procédures liées au logiciel de gestion des appels d'urgence Artemis utilisé depuis 2019 », complète le Lieutenant-Colonel Daniel Warin, chef du groupement de Planification et de Coordination opérationnelles. « Une vingtaine de participants - chef de site, officiers Codis, chefs de groupe PCA et Codis, opérateurs en salle de débordement, les gradés-tampon et les gradés ICM et tous les cadres de terrain - ont ainsi pu tester dans les conditions réelles les différentes phases allant de la prise d'appel à la gestion sur le terrain. »



Étendre la transmission des bilans simplifiés à l'ensemble du département (réseau Antares, GPRS...)

Tablettes opérationnelles : la dématérialisation de la fiche bilan en expérimentation

Afin de lancer le projet de dématérialisation du bilan secouriste, un groupe projet piloté par le Groupement de Planification et de Coordination Opérationnelles (GPCO), composé de membres du Service de santé et de secours médical, du groupe de technique opérationnel Secours à la Personne (SAP), du Pôle des Systèmes d'Information et de Transmission (PSIT) et de la cellule communication du Sdis, développe depuis plusieurs mois le déploiement de tablettes opérationnelles dans les Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV).

Pour rappel, les VSAV du département* seront bientôt dotés de ce nouvel outil qui permettra de transférer en temps réel la fiche bilan au centre hospitalier d'accueil de la victime après régulation médicale. L'outil devrait permettre un meilleur accueil des vecteurs sapeurs-pompiers avec priorisation des arrivées et délais d'attente réduit ; la possibilité d'envoi de pièces

*Centres hospitaliers concernés par la phase expérimentale : CHU, SAU central, Cardiologie Brabois, Soins Urgences Pédiatriques Brabois, polyclinique Gentilly, maternité régionale, centre Émile Gallé, SAU Mont-Saint-Martin, maternité Mont-Saint-Martin.

jointes (ordonnance, photos...) et une meilleure garantie de la couverture opérationnelle pour le Centre de Traitement des Appels. Les premières expérimentations lancées à l'été 2021 à Nancy-Tombaine, Joffre, Gentilly, Vandœuvre et Longwy permettront de lancer le projet d'ici le mois d'octobre, après les analyses des retours du terrain.



Percement d'un obus au phosgène* : rappel de l'intérêt de respecter les mesures conservatoires



Révision de la politique Retex



Le 20 janvier dernier à Limey près de Thiaucourt une trancheuse enterrée une conduite de gaz en bord de route à hauteur du village détruit de Rémenauville (1914/1918). Le conducteur et le chef de travaux ressentent brutalement une odeur âcre qui les conduit à évacuer le chantier immédiatement. Le conducteur est victime de vomissements. Le chef de chantier ressent une gêne respiratoire. Aucune fumée n'est visible, aucun autre signe n'est perceptible.

Les secours de Pont-à-Mousson, et Thiaucourt, renforcés par la Cellule Mobile d'Intervention

Chimique (CMIC), se déplacent sur les lieux. Malgré l'absence de signaux clairs sur le terrain quant à la présence d'un toxique, toutes les mesures conservatoires sont mises en œuvre dans les règles de l'art. Considérant les symptômes des victimes, le chef d'unité « risques chimiques » du Sdis (RCH3), le médecin du Samu et les démineurs considèrent l'hypothèse du percement d'un obus au phosgène comme possible. Les victimes sont conduites à l'hôpital et une fouille minutieuse du terrain est engagée par les démineurs. L'obus en cause est finalement retrouvé et sécurisé par les démineurs après plusieurs heures de travail. Cette intervention d'apparence anodine a donc pris une tournure inattendue et restera un fait marquant, puisqu'elle a démontré tout l'intérêt de respecter à la lettre la mise en œuvre des mesures conservatoires malgré le doute et l'absence de signes extérieurs clairs de danger.

* Le phosgène, est un gaz de combat hautement toxique. Il peut créer un syndrome respiratoire aigu et entraîner la mort jusqu'à 24h après l'inhalation.

Afin d'intervenir lors d'opérations spécifiques, les sapeurs-pompiers du Sdis54 disposent d'équipes spécialisées dédiées. Assurant au quotidien les missions traditionnelles (secours d'urgence à victimes, accidents de la circulation, incendies, etc), ces sapeurs-pompiers peuvent être engagés lors d'interventions nécessitant la mise en œuvre de moyens ou de compétences particulières.



La spécialité feux de forêts (FDF), une activité ravivée

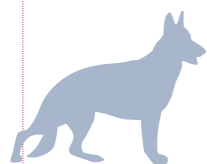
Effectif : 1 conseiller technique départemental, 260 sapeurs-pompiers formés feux de forêts espaces naturels

Commandant Xavier Leroy, conseiller technique départemental Feux De Forêts (FDF)

« Longtemps cantonnée au Sud de la France, la problématique des feux de végétation a tendance à remonter vers le Nord sous l'effet du réchauffement climatique. Les feux de végétation représentent plus de 650 interventions par an dont plus de la moitié entre juillet et septembre ; les feux de chaume ou récoltes quant à eux une cinquantaine d'interventions par an (et plus du double en 2019 !). Afin de réduire ce risque, l'équipe FDF s'appuie désormais sur les indicateurs Météo France pour établir le niveau de risque local et le communiquer à la Chambre Départementale d'Agriculture afin que les agriculteurs accentuent les mesures de prévention selon le risque identifié. La flotte est composée de six camions-citernes ruraux (CCR



- voir page équipements) et vingt-six camions-citernes feux de forêts moyens (CCFM). Les derniers CCFM affectés emportent un peu plus de 4 000 litres d'eau et disposent de tous les équipements pour assurer la sécurité des personnels engagés. Chaque année, le Sdis participe à la solidarité nationale en mettant à disposition du Sud de la France une Unité Feu de Forêt au sein de la colonne Est. »



Équipe cynotechnique : pour localiser les victimes

Effectif : 1 conseiller technique, 1 chef d'unité, 6 maîtres-chiens, 6 chiens, 3 aides « cyno »

Sébastien Réveillé, conseiller technique départemental équipe cynotechnique
« En cas de mobilisation sur une intervention, une unité composée de deux binômes opérationnels - les chiens et leurs conducteurs - et un chef d'unité sont mobilisés. Grâce à leur odorat très développé, les chiens peuvent localiser en quelques minutes la présence d'une victime éventuelle. Ils sont particulièrement efficaces lors de la recherche de victimes ensevelies, et ce sous tout type de matériaux : effondrement de structures, éboulement, enfouissement. Ils peuvent également rechercher une victime en détresse ou égarée, en appui des moyens de la gendarmerie ou de la police, presque sans aucune limite technique, dans tout type d'environnement, boisé, urbain, humide ou lors d'un accident de la route. Les binômes effectuent chaque année 96 heures d'entraînement. Les équipes ont assuré près de 20 interventions en 2020 qui a été une année particulière avec la perte subite de deux chiens, Eck et Ox, et le départ d'un binôme opérationnel. Deux jeunes chiens, Ross et Orka, récemment arrivés vont assurer la relève. »



Renforcement de l'unité SD

Sauvetage-Déblaiement, les experts des situations complexes et inattendues (SD)

Effectif : 2 conseillers techniques, 113 sauveteurs déblayeurs, 23 chefs d'unité, 2 chefs de section

Commandant Yoann Franzetti, conseiller technique départemental Sauvetage Déblaiement

« Effondrements d'immeubles, tremblements de terre, explosions, les sauveteurs déblayeurs sont les spécialistes des situations complexes et inattendues. Ils interviennent sur des missions de reconnaissance, de sauvetage (recherche de personnes ensevelies ou enfouies) et de sécurisation d'un site instable ou d'accès difficile, dans les milieux effondrés ou menaçant ruine, lorsque les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont inadaptés, insuffisants ou dont l'emploi s'avère dangereux en raison des risques présents. En mesure d'évaluer les risques bâtimentaires, ils peuvent également conseiller le Directeur ou Commandant des Opérations de Secours (Cos) sur des interventions nécessitant l'engagement de matériels spécifiques : intempéries (tempête, chute de neige abondante) ou secours routier



spécifique. Le plan d'équipement pluriannuel a récemment permis la réhabilitation de deux berces, l'acquisition de matériels de percement et de découpe performants et de nouvelles tenues de travail, ainsi que le renouvellement du matériel d'éclairage. Un trentaine d'interventions ont été réalisées en 2020.»



Mise en place d'une équipe drone

Groupe d'interventions spécialisées drone : voir en temps réel

Effectif : 16 agents dont 8 officiers de liaison (OLAT) et 8 télépilotes de drones aériens

Lieutenant Frédéric Petit, conseiller technique départemental Groupe d'Interventions Spécialisées (GIS) drone

« L'équipe « Drone » opère avec deux aéronefs de la gamme DJI. Le modèle Mavic Air, petit et maniable,

permet une mise en œuvre rapide et facilite notamment la reconnaissance intérieure de bâtiments. Le modèle Matrice 200 V2, robuste et déployable lors d'intempéries, peut intégrer une caméra thermique haute résolution permettant la recherche de nuit. Véritables plus-value opérationnelles, les prises de vues peuvent être envoyées en temps réel sur un espace sécurisé, partagé avec différents utilisateurs - chaîne de commandement, services partenaires, préfectures, Codis, Cos - pour mieux appréhender la zone d'intervention (accès, points sensibles à protéger, superficie et évolution du sinistre). Employables lors de tout type d'interventions, les moyens du GIS Drone ont été sollicités lors d'exercices de grande ampleur (Novi, challenge UFS, feux de forêts), et pourraient également être utiles pour élaborer les plans d'intervention de monuments historiques par exemple, dans le cadre de réalisation de fiches Etare, ou encore pour l'inspection des bâtiments du service. »



Secours nautiques, la maîtrise du milieu aquatique

Effectif : 4 conseillers techniques, 42 plongeurs, 12 chefs d'unités, 25 scaphandriers

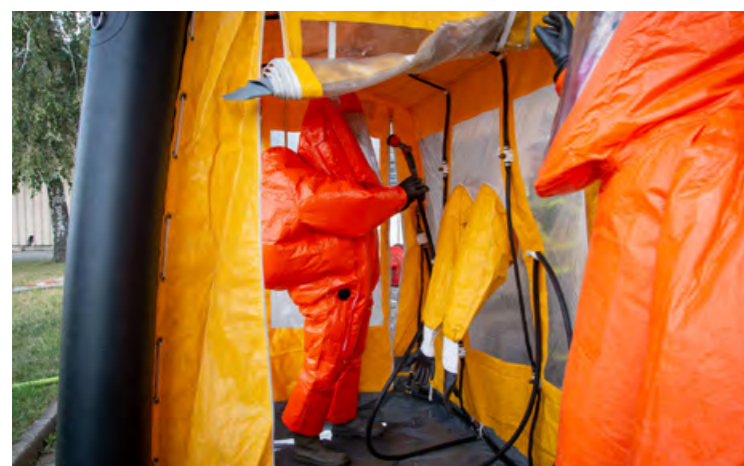
Capitaine Fabien Disse, conseiller technique départemental secours nautiques

« En charge des opérations courantes de secours et d'assistance en milieu aquatique (noyades, véhicules immergés, recherches, sauvetages d'animaux) le groupe d'intervention en milieu aquatique (GISMA) est également en capacité de répondre à des risques plus spécifiques comme les inondations par débordement, en lien avec les 4000 km de cours d'eau du territoire départemental. À ce titre, les plongeurs sont tous formés pour intervenir en « eaux vives » (SEV), lors d'inondations ou de fortes crues. Seuls les chefs d'unités et conseillers techniques sont habilités à opérer également en « surface non libre » (SNL) lors de situations ne permettant pas de rejoindre la surface (plongée sous glace, sous les coques de péniches ou en cavités naturelles et artificielles). En 2020, 84 opérations de secours subaquatiques ou de surface ont été réalisées. Titulaire de l'agrément « scaphandrier autonome léger niveau 1 » (SAL1), le Sdis 54 est aujourd'hui le seul centre de plongée habilité comme « organisme de formation » au niveau de la zone Est. »



NRBC, les spécialistes des risques radiologiques et nucléaires (RAD), chimiques et biologiques (RCH)

Effectif : 2 conseillers techniques RCH, 2 conseillers techniques RAD, 100 spécialistes RAD, 200 spécialistes RCH



Lieutenant-Colonel Laurent Juillerat, conseiller technique départemental et zonal en risques radiologiques et nucléaires

« Le Sdis 54 dispose de deux Cellules Mobiles d'Interventions Chimiques/Radiologiques (CMIC et CMIR), totalisant environ 300 agents formés sur l'une ou/et l'autre des spécialités. Leur mission est de faire face aux risques et menaces technologiques tant sur les accidents (transport de matières dangereuses, avarie industrielle, pollution aquatique, aérienne ou terrestre, découverte de sources radioactives) que sur des actes malveillants à caractère nucléaire, radiologique, biologique ou chimique (NRBC). Les moyens sont répartis sur les centres d'intervention supports de Nancy-Tomblaine et de Briey appuyés par des équipes de reconnaissance de Lunéville, Toul, Pont-à-Mousson, Longwy, ainsi que des moyens de décontamination de l'Unité Mobile de Décontamination de Pompey, associée aux moyens de prise en charge des victimes contaminées de Neuves-Maisons et Dombasle-sur-Meurthe. Trois Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) assurent l'encadrement et la sécurité du RAD. En 2020 ces unités ont réalisé 19 interventions relatives au risque chimique et 18 au risque radiologique. »

Grimp, les équipes de secours « tout-terrain »

Effectif : 4 conseillers techniques, 10 chefs d'unité IMP3, 40 équipiers IMP2

Commandant Lionel Robert, conseiller technique départemental du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (Grimp)

« La spécialité secours en milieu périlleux permet d'intervenir en matière de reconnaissance et de sauvetage dans les milieux naturels et artificiels, là où les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont inadaptés, insuffisants ou dont l'emploi s'avère dangereux en raison de la hauteur ou de la profondeur et des risques divers liés au cheminement. En Meurthe-et-Moselle les personnels sont également formés et interviennent en site souterrain (ISS). Cette année l'équipe a vu aboutir le projet de nouveau véhicule de Secours en Milieu Périlleux (voir page équipements). Cette nouveauté s'accompagne depuis deux ans d'un travail de fond mené par l'encadrement pour optimiser au mieux les dépenses de la spécialité, uniformiser parfaitement les dotations des centres supports, assurer une parfaite traçabilité des contrôles EPI et de la formation continue. Grâce à ce travail, plusieurs nouveautés apparaissent : l'achat d'un mat de déport (made in France !) remplaçant les deux autres mats précédemment employés et facilitant la mise au vide des victimes, le passage au remplacement conditionnel des effets vestimentaires ou encore la dotation progressive en Équipement de Protection Individuelle type « cordiste » permettant de renforcer la sécurité lors des travaux sur cordes. »



Anim, l'équipe de secours animalier

Effectif : 49 spécialistes dont 37 équipiers Anim 1 et 12 chefs d'équipe Anim2 - 12 nouveaux équipiers à venir en 2021

Adjudant-chef Franck Martin, conseiller technique départemental du groupe animalier (Anim)

« Nous intervenons en complément des équipes opérant

sur des interventions diverses courantes, pour des animaux (domestiques, sauvages ou exotiques) en danger ou présentant un danger. Le groupe Anim ne se substitue pas aux autres services d'administrations ou entreprises conventionnées, mais peut intervenir en cas de danger ou de carence. L'équipe intervient généralement en binôme et peut être renforcée en fonction du nombre d'animaux, de leur taille ou de circonstances particulières. Un vétérinaire sapeur-pompier membre du service de santé et de secours médical peut également compléter l'équipe opérationnelle. Chaque année une journée de Formation de Maintien des Acquis est réalisée par les Anim niveau 2 pour s'entraîner à la télé-anesthésie (fusil et sarbacane), une autre journée pour les Anim1 est essentiellement axée sur la contention mécanique par thème (en 2021, les équins). L'équipe est sollicitée 100 à 150 fois par an pour des interventions très diverses : chevreuil, serpent, bovin. »



Des équipements modernes et adaptés

Le Sdis54 opère des investissements réguliers pour mettre à la disposition des unités opérationnelles des matériels modernes, correspondant aux normes réglementaires en vigueur. Focus sur les derniers équipements déployés.

Implantation d'un caisson à feu



Un caisson à feu réel pour apprendre en toute sécurité

Un container maritime de 12 mètres de long en feu ; des fumées et des flammes pouvant avoisiner les 850°C. Le nouveau Caisson d'Observation et d'Études des Phénomènes Thermiques (COEPT) - également appelé Unité d'Inflammation des Fumées (UIF) - a rejoint le Centre de Formation départemental pour être utilisé en complément de la maison à feu. La structure, constituée de deux caissons superposés - l'un au sol permettant l'observation, l'autre au-dessus conçu pour le traitement des fumées - permet de reproduire de façon très réelle un incendie, d'observer en toute sécurité les différentes phases d'un feu de sa naissance jusqu'à son plein développement, et d'apprendre à « lire les fumées » pour mieux les comprendre, ou détecter les signes avant-coureurs d'un embrasement par exemple. L'outil va également permettre pour les agents en formation initiale ou n'ayant pas encore été confrontés à un incendie, d'appréhender ces phénomènes dans un environnement sécurisé, avant intervention. Dans ce genre d'opération, le sapeur-pompier peut perdre 1 à 2 litres d'eau et la température de son corps peut s'élever de 3°C en seulement 30 minutes. Dès les formations de formateurs effectuées, le caisson à feu accueillera ses premiers stagiaires à l'été 2021.



Un Camion-Citerne Rural multifonctions

Le Centre de Secours de Trieux-Tucquenieux a reçu officiellement les clés d'un tout nouveau camion-citerne rural (CCR). À mi-chemin entre le fourgon pompe-tonne (FPT) et le camion-citerne feux de forêts moyen (CCFM), ce CCR possède une citerne d'eau de 2600 litres et 140 litres d'émulseur ainsi qu'une pompe pouvant débiter jusqu'à 2000 litres par minute sous 15 bars. Il sera utilisé par les sapeurs-pompiers pour lutter à la fois contre les feux urbains, industriels ou ruraux, les feux de végétation, ou lors d'événements climatiques nécessitant des capacités de franchissement accrue (épisodes neigeux ou inondations par exemple). Le Sdis 54 dispose actuellement de six camions-citernes ruraux - dont celui de Trieux-Tucquenieux - répartis dans les centres de Charency-Vezin et Hussigny Godbrange dans le Pays-Haut, et également à Pagny-sur-Moselle, Chenevières et Dieulouard.



Relance des investissements sur le parc roulant



Un véhicule de secours en milieu périlleux plus adapté à Nancy-Joffre

Un véhicule de secours en milieu périlleux de nouvelle génération a été confié à l'équipe du Groupe d'Intervention en Milieu périlleux (Grimp) et a rejoint les locaux du centre d'intervention et de secours Nancy-Joffre. L'engin, dont la conception d'un nouveau genre a été réalisée par la société BEHM de Thionville, intègre des nouveautés liées à l'évolution de la spécialité. Conçu pour être utilisé comme

ancrage principal dans de nombreuses configurations et permettre un gain de temps précieux dans la mise en œuvre en milieu urbain comme en milieu naturel, il permet notamment d'utiliser la plateforme du toit pour surélever les dispositifs de cordes en cas de besoin. Des tourets de cordes et autres accessoires facilitent par ailleurs le déploiement du matériel.



Cinq nouveaux fourgons pompe-tonnes pour renouveler le parc automobile

Cinq fourgons pompe-tonnes ont été livrés dans le cadre du renouvellement du parc automobile prévu au plan d'investissement pluriannuel 2019/2021. Intégrant des nouveautés comme par exemple le matériel de désincarcération électroportatif, les nouveaux véhicules ont été attribués aux centres de Briey, Val de l'Orne, Villerupt, Toul et Neuves-Maisons. Trois autres engins du même type seront livrés en 2021.

Modalités conduite Poids-Lourd

Le décret du 29 novembre 2019 relatif à la conduite de certains véhicules affectés aux missions de sécurité civile permet aux sapeurs-pompiers dans le cadre de leur mission de conduire avec le permis B un véhicule dont le PTAC est supérieur à 3.5T mais inférieur à 4.5T. Cette dérogation est possible à condition de suivre une formation

spécifique d'une journée dont le contenu correspond à celui du Codo pratiqué au Sdis 54. Cette dérogation permet d'ouvrir de nouvelles possibilités de charge utile pour certains types d'engins tels que Véhicule de protection et de Signalisation (VPS) ou encore véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV).

Bilan carbone : un diagnostic inspirant !

Dans le cadre de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (Loi n° 2015-992 du 17 août 2015), le Sdis a effectué son troisième bilan carbone, utilisant une méthodologie en interne qui fait des émules !

Réalisé grâce à un travail conjoint entre le contrôle de gestion, la Direction des Finances, le responsable bâtiment et les chefs de centre, le diagnostic s'est essentiellement basé sur des retours de données de terrain, analysées et retranscrites en équivalent Tonne équivalent Co2 (TCO2). Une fois recueillies, ces données ont été classées en deux types d'émissions : directes (consommation de gaz et de fioul dans les bâtiments, et consommation de carburant pour l'ensemble des véhicules du Sdis) et indirectes (consommation électrique, consommation d'eau et gestion des déchets). Elles ont ensuite été analysées par le chargé de mission développement durable en vue d'établir un plan d'actions qui permette de réduire significativement la consommation de l'établissement, d'optimiser les ressources financières et de préserver l'environnement. Des solutions ont été ainsi envisagées pour réduire les émissions détectées.

Pour les émissions directes : la modernisation des installations par l'isolation et la rénovation thermique des bâtiments, comme récemment sur le site Kléber (Bâtiments A et B), le remplacement des anciennes chaudières par de nouveaux modèles à condensation et haut rendement ; le remplacement des robinets de radiateurs classiques par des robinets thermostatiques ; le blocage des consignes de température sur les appareils (aérothermes, radiateurs, climatiseurs) ; l'achat d'un véhicule électrique Renault Zoé.

Pour les émissions indirectes : l'installation de capteurs de présence ; la mise en place de robinets temporisés ; la pose de réducteurs de débit dans les douches et robinetteries ; la récupération des eaux pluviales lorsque cela est possible ; la pose de panneaux photovoltaïques sur le site Kléber ; l'insertion

Les bonnes pratiques

*Ce projet est avant tout lié à la prise de conscience et à l'investissement de tous, au quotidien !
Quels gestes puis-je adopter pour y contribuer ?*

- Je privilégie le covoiturage avec les collègues de travail immédiatement proches de mon lieu de résidence ou j'utilise les transports « doux » : à pied, vélo, en transports en commun, dès que possible pour mes déplacements professionnels et personnels.
- Afin d'économiser l'utilisation du toner de l'imprimante composé d'éléments très polluants et qui nécessitent un recyclage adapté, j'imprime en noir et blanc, le plus souvent possible.
- J'utilise les fontaines d'eau qui limitent l'usage des bouteilles en plastique polluantes.
- En fin de journée, j'éteins mon ordinateur.
- Je débranche du secteur le chargeur d'ordinateur ou de téléphone, car le bloc d'alimentation consomme, même lorsque l'appareil est chargé ou n'y est plus relié.
- J'éteins la lumière en quittant l'ensemble des pièces non utilisées.
- Je participe au tri sélectif des déchets.
- J'utilise les composteurs.
- Je dépose les piles usagées dans le container prévu à cet effet.

de clauses sociales et environnementales dans nos marchés publics ; le redimensionnement et l'homogénéisation des conteneurs de tri sur l'ensemble des sites du Sdis.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) a contacté le Sdis pour prendre connaissance de la méthode utilisée et la valoriser auprès des autres Sdis de France ; le Sdis 54 est en effet des rares à avoir réalisé ce bilan en interne et à s'être engagé dans une politique globale de développement durable.

Retrouvez le bilan Gaz à effet de serre (GES) du Sdis sur le site de l'Ademe, après création d'un profil sur : <https://www.bilans-ges.ademe.fr/>

Innover, l'ADN sapeur-pompier

L'innovation et l'adaptation font partie intégrante des gènes du sapeur-pompier. Focus sur les projets en cours développés par le Sdis54.



Exosquelette, le sapeur-pompier du futur ?

Pouvons-nous aider le sapeur-pompier à conserver sa dextérité plus longtemps dans les gestes à la fois techniques et physiques en utilisant un exosquelette, c'est-à-dire une structure robotisée fixée sur le corps, pour faciliter les mouvements ? Prenons par exemple le brancardage, la désincarcération, le transport de matériel à pied. Pour répondre à cette question, un groupe multidisciplinaire est à l'œuvre sous la houlette des commandants Lionel Robert et Nabil Roubahe du Sdis54 et de Pauline Maurice, coordinatrice du projet pour l'université de Lorraine et chercheuse CNRS au laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (Loria). Deux études sont en cours : la première dite « d'acceptabilité » a vocation à étudier

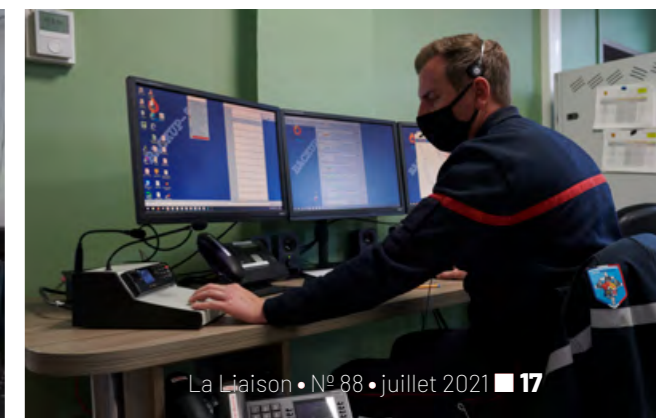
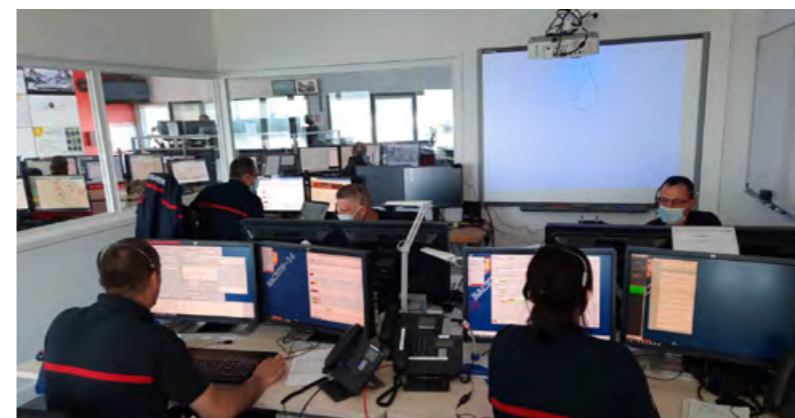
la manière dont les sapeurs-pompiers seraient amenés à adopter un tel outil. La seconde dite « biomécanique » étudie les gestes réalisés par les sapeurs-pompiers lors des missions de désincarcération afin d'identifier les parties du corps soumises à des efforts qui mériteraient d'être assistées ou renforcées. Au cours de ces études une douzaine de sapeurs-pompiers ont accepté de jouer les cobayes. Bardés de capteurs ils ont réalisé les gestes du quotidien qui sont actuellement passés au peigne fin par les étudiants et les enseignants chercheurs. Un travail de longue haleine qui s'étendra sur plusieurs années mais qui pourrait aboutir à des applications très intéressantes pour le sapeur-pompier de demain.



Sdis54/Sdis57 : Des premiers « tests croisés » concluants pour le système d'alerte interopérable

Le 17 mars dernier, les services départementaux d'incendie et de secours de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle reliaient leur système de gestion opérationnelle, devenus interopérables. Grâce à cette innovation unique en France, chacun des deux centres de traitement de l'alerte (CTA) est désormais en capacité de déclencher sans délai les secours du département voisin, sans avoir à transférer l'appel dans l'autre département. Cette harmonisation de logiciel permet par la même occasion de sécuriser d'une manière innovante le système d'alerte. En cas de panne, le CTA

voisin peut prendre le relais et assurer la continuité du déclenchement des secours. Des tests croisés d'activation de CTA-Codis de secours ont été réalisés à cet effet de manière concluante dans chacun des services en mai et en juin 2021. Par ailleurs, en cas de crise locale nécessitant de multiples interventions (tempêtes, inondations, etc.) les deux CTA sont également en mesure d'intervenir en appui ou en renfort l'un de l'autre. Des procédures d'entraide qui vont elles aussi être prochainement concrètement éprouvées.



Retour en images sur les temps forts 2021

Cérémonies, inaugurations de centres ou signatures de convention, retour en images sur quelques moments importants de ce premier semestre 2021.

Cérémonies de remise de récompenses du 12 juin 2021



La cérémonie de remise de récompenses à Tomblaine



Deux cérémonies de remise de récompenses, Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers et fourragères se sont déroulées dans la journée du 12 juin 2021, à Pont-à-Mousson et Nancy-Tomblaine. L'occasion d'intégrer pleinement les nouvelles recrues.

Les jeunes sapeurs-pompiers ayant terminé leur cursus associatif de quatre ans et ayant validé les épreuves leur permettant de devenir sapeur-pompier volontaire ont reçu leur Brevet National. Les fourragères tricolores quant à elles ont été remises aux nouvelles recrues ayant terminé leur formation initiale, et réalisé au moins une année de service. Au total une centaine de décorations et récompenses ont été décernées. Six agents ont notamment reçu une médaille pour services exceptionnels échelon argent, six agents ont reçu la médaille de la sécurité intérieure échelon argent et deux ont reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon grand or pour quarante années de service.



La cérémonie de remise de récompenses à Pont-à-Mousson

Inauguration de deux nouveaux centres : Grands Faings et Plaine de Meurthe



Inauguration du centre de Grands Faings le 29 mai 2021



Inauguration du centre de Plaine de Meurthe le 10 juin 2021

Envisagées suite à l'analyse opérationnelle réalisée dans le cadre du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), les fusions respectives des centres de Saint-Clément/Laronxe et Chenevières devenus « Plaine de Meurthe », et de Bertrichamps et Thierville-sur-Meurthe devenus « Grands Faings », se sont concrétisées ce printemps 2021. La réunion de ces unités va permettre de dynamiser et d'optimiser la réponse opérationnelle des deux secteurs.

Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle & Université de Lorraine : Un partenariat au cœur de la recherche et de l'innovation



Signature de la convention

La signature officielle d'une convention-cadre le 8 juin 2021 a mis à l'honneur les nombreuses interactions en place entre l'université de Lorraine et le Sdis de Meurthe-et-Moselle. L'ensemble des partenaires réguliers ou ponctuels ont été convié à cet échange convivial. La signature s'est ainsi déroulée entre Pierre Mutzenhardt, président de l'Université de Lorraine et Gauthier Brunner, président du Conseil d'administration du Sdis54, en présence du Colonel Jérôme Petitpoisson, directeur du Sdis54 et les partenaires associés : IUT Nancy-Brabois, IUT Nancy Charlemagne, laboratoire LEMTA, laboratoire Loria, IUT Yutz, ENSIC, Ecole des Mines, Master génie des procédés industriels, environnement qualité (SPIEQ).

